



# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N° 8

**Bonne année 2016**

JANVIER / FEVRIER 2016

# Infos pratiques

## MAIRIE

Place du 19 Mars 1962  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
[accueilmairie@lasalvetat31.com](mailto:accueilmairie@lasalvetat31.com)

### Horaires Accueil :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h & 13h30 - 17h30

Jeudi : 9h - 12h & 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 16h

Samedi : 9h - 12h

Numéro d'urgence (hors des heures d'ouverture) :

Tél. 06 80 20 04 06 (élu de permanence)

## ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

Mme Christine SABLÉ / [csable@lasalvetat31.com](mailto:csable@lasalvetat31.com)

Mme Isabelle SCHILTZ / [ischiltz@lasalvetat31.com](mailto:ischiltz@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 00

## AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE / [phouzelle@lasalvetat31.com](mailto:phouzelle@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 19

## POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS, Mme Séverine LE BOLLOCH,

M. Ludovic TOMCZAK, M. Christophe DESBETS

[police.municipale@lasalvetat31.com](mailto:police.municipale@lasalvetat31.com)

Tél. 05 61 06 18 36

## SECRETARIAT DU MAIRE, ELECTIONS, PETITE ENFANCE

Mme Élodie DESPAX / [ecalmettes@lasalvetat31.com](mailto:ecalmettes@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 04

## URBANISME

Mme Isabelle LATOUR / [ilatour@lasalvetat31.com](mailto:ilatour@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 01

## TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD / [mblanchard@lasalvetat31.com](mailto:mblanchard@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 03

## CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON / [spignon@lasalvetat31.com](mailto:spignon@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 16

## COMMUNICATION, FESTIVITES, MARCHÉ PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX / [efelix@lasalvetat31.com](mailto:efelix@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 07

## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, RESERVATION SALLES

Mme Christine DROUAUD / [cdrouaud@lasalvetat31.com](mailto:cdrouaud@lasalvetat31.com)

Tél. 05 61 85 97 47

## RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY / [ccampourcy@lasalvetat31.com](mailto:ccampourcy@lasalvetat31.com)

Mme Sylvie MARTET / [smartet@lasalvetat31.com](mailto:smartet@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 18

## FINANCES

### Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité

Mme Nathalie TISSERAND / [ntisserand@lasalvetat31.com](mailto:ntisserand@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 10

### Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER / [scorbier@lasalvetat31.com](mailto:scorbier@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 09

## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER

[itripier@lasalvetat31.com](mailto:itripier@lasalvetat31.com)

Tél. 05 62 13 24 08

## ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS

[emploi.lasalvetat@wanadoo.fr](mailto:emploi.lasalvetat@wanadoo.fr)

Tél. 05 61 07 53 11

NUMÉRO 8

# Sommaire

## VIE CITOYENNE

4

Tri des déchets

4

## SERVICES PUBLICS

5

Passage à la TNT HD

5

Sécurité routière

5

Compte rendu succinct du C.M. : septembre 2015

6-7

Les salvetains ont le droit de savoir

8-9

## TERRITOIRES & PROJETS

10

Travaux

10

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE

11

Marché de Noël

11

Noël des enfants

11

CCAS : soirée dansante

12

Braderie de la puériculture

12

L'heure du conte

12

Loto de l'école Marie Curie

13

Ludo Papote

13

Le C.A.J.

13

## CULTURE, SPORT & PATRIMOINE

14

La Fée Bleue

14

Les Petites Mains Salvetaines

14

Entraide, Partage et Travail

14

Les amis de la Résistance

15

Souvenir Français

15

Compagnie de l'Olive

16

Pêche

16

Judo

16

Atelier Jeune Théâtre

16

Le Yoga et l'Atelier Postural

17

Le Cyclo Salvetain

17

L'Ouest Toulousain Basket

18

La Boule Saint-Gilloise

18

## TRIBUNE LIBRE

19

Expression libre

19

## AGENDA

20



## C'est la paix que nous devons conquérir

Ensemble contre la terreur et la haine.

Rester debout, ne pas accepter de vivre dans la terreur, face à la folie meurtrière de DAECH qui a ensanglanté Paris, quelques mois après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hypercacher.

**La solidarité a été la première réponse.** Nous devons nous attaquer aux racines du mal. Qui sont les organisations djihadistes ? Qui les finance ?

15 ans de guerre au terrorisme n'ont rien réglé. La déstabilisation du Proche et Moyen Orient (Irak, Lybie) ont largement contribué à force de mépris, de frustration, d'attitude néo-coloniale à l'encontre de ces peuples à favoriser l'émergence de ces groupes djihadistes. Enfin, l'errance de la France en matière de politique étrangère au Moyen Orient a aussi contribué à la constitution de ces groupes.

Devant ces attentats qui tentent de fracturer une société fragilisée

par la montée de la pauvreté, du chômage, le manque d'idéal et de perspectives de la politique à qui la jeunesse ne fait plus confiance, le manque d'interlocuteur favorisent la montée d'une communauté de substitution où ils sont acteurs.

Bannissons les discours de haine. Les victimes étaient issues de toute la France et parmi eux 19 nationalités. Ce mélange de culture faisons en notre force, arrêtons de succomber aux idées nauséabondes de rejet de l'autre. Faisons de notre pays une société où l'on vit ensemble, où l'on se mélange. Apprenons à nous connaître. **C'est cela que l'Etat Islamique veut briser en poussant la société au repli identitaire et à la peur de l'autre.**

**Ce combat pour la liberté c'est au niveau de chacun de nous qu'il doit commencer.**



# Tri des déchets

A déposer vides et en vrac, **sans sac plastique**, dans *le bac tri à couvercle bleu*

	Bouteilles et flacons en plastique	
	Emballages métalliques	
	Emballages en carton, journaux, magazines	

 Ordures ménagères, films et sacs plastiques, petits emballages, barquettes plastiques, polystyrène, emballages contenant des restes, papiers gras, papiers déchirés, couches, vaisselle, ampoules, tapisseries

 A porter au *Récup'Verre*

Sans bouchon ni couvercle, qui devront être jetés dans *le bac à couvercle vert*

Un doute... une question ? **05 34 55 46 10**  **ECO EMBALLAGES**

## Encombrants

La collecte des encombrants se fait le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. Il vous faut vous inscrire auprès des **services techniques au 05 62 13 24 04**. Attention le nombre de places est limité. Retrouvez la liste des encombrants récoltés : elle est consultable sur le site internet de la Mairie [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com)

## Nouvelle activité

PIZZÉRIA  
CHEZ ÉRIC  
2, place Georges Brassens  
31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES  
Tél. 07 68 16 52 28

## La parole aux Salvétains

N'hésitez pas à venir en mairie ou à nous envoyer par mail vos réflexions à l'adresse [parolesalvetains@lasalvetat31.com](mailto:parolesalvetains@lasalvetat31.com)  
Vos articles seront publiés dans le prochain numéro.

# Passage à la TNT HD

**Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?** Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

**Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?** Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4)
- Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les semaines précédant le 5 avril. Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr).

**Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.** Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

**Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur. Deux types d'aides sont prévus :**

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

## Informations

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

# Sécurité routière

**La sécurité est l'affaire de tous. La route est un bien commun qui n'appartient pas qu'aux véhicules à moteur.**

Le trafic routier s'intensifie avec le développement de nos villes, il est donc vital de partager la route avec les autres usagers. Le respect des feux tricolores et les passages pour piétons n'est pas seulement une obligation du code de la route mais également une preuve du savoir vivre de l'automobiliste.

Améliorer votre sécurité et celle des autres sur la route passe par :

- Le respect des piétons et autres usagers de la route
- Le respect des limitations de vitesse
- Le respect des distances de sécurité
- Le respect des feux tricolores
- Ne pas téléphoner en conduisant
- Adapter la vitesse aux conditions climatiques et au trafic routier

Les piétons doivent aussi adopter un comportement approprié sur la route et ne traverser que si la route est dégagée sur les passages sécurisés quand ils sont matérialisés au sol.

## Rappel

*Le fonctionnement des feux sur la commune est le suivant :*

- initialement le feu est rouge (aucun véhicule détecté par le radar)
- à l'approche d'un véhicule, le radar calcule sa vitesse
- si la vitesse est inférieure à 50 km/h alors le feu passe au vert
- si la vitesse est supérieure à 50 km/h, le feu reste rouge pendant une dizaine de secondes afin d'obliger l'automobiliste à réduire sa vitesse voire à s'arrêter.
- La durée du feu piéton est augmentée lorsque le piéton enclenche le bouton.

# Compte rendu succinct du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com).

## 29 septembre 2015

### 1. DÉCISIONS MUNICIPALES

En application de la délibération du 16 avril 2014 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), ont été prises les décisions suivantes :

**2015-32 du 24 juillet.** Organisation, gestion et animation de l'Action Jeunes/Jeunes Adultes et de l'école de musique (Marché n° PS15 005 – Loisirs, éducation et citoyenneté). Factures correspondantes à :  
 Action Jeunes : ..... **107 309,85 € TTC**  
 Ecole de Musique : ..... **63 893,11 € TTC**  
 Montant total annuel : ..... **171 202,96 € TTC**

**2015-33 du 24 juillet .** Fourniture, installation et maintenance d'une solution informatique et Internet pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune (Marché n° PS15 007 - SAS Access Data Network). **Factures correspondantes à :**  
 - Equipement en solution informatique pour les écoles (coût de l'ensemble de fournitures et matériels incluant l'installation, les logiciels et la formation) ..... **61 920,00 € HT soit 74 304,00 € TTC**  
 Les dépenses sont inscrites au budget 2015, à l'article 2183.  
 - Coût maintenance/an et accès internet /an .....  
 ..... **1 720,00 € HT soit 2 064,00 € TTC**  
 Les dépenses seront inscrites au budget des exercices concernés, à l'article 6156.  
 - Option (triptyques)..... **2 360,00 € HT soit 2 832,00 € TTC**

**2015-36 du 10 septembre.** Convention de partenariat avec l'association SAFRAN GAZELLES TEAM 1 dans le cadre du Cap Femina avenue 2015. Au titre de partenaire, la somme s'élève à **300 €**.

**2015-37 du 11 septembre.** Adhésion à l'association Covoiturons Sur le Pouce pour la mise en place du dispositif Rézo Pouce. Pour l'année 2015 le montant de la cotisation s'élève à **1 000,00 €**.

**2. VALIDATION DES NOMS ET DES PANNEAUX D'ENTRÉE DES CIMETIÈRES.** Monsieur le Maire propose de nommer les cimetières : cimetières du Vallon (ancien cimetière) et cimetière des Capitouls (nouveau cimetière).

**Vote à l'unanimité**

### 3. NOM DU ROND POINT AVENUE DU GRAND BOIS

Monsieur le Maire propose de nommer le rond point avenue du Grand Bois : Rond Point Frédéric JOLIOT-CURIE.

**Vote à l'unanimité**

**4. RÉGIE DES RECETTES MUNICIPALES : DIVISION DE LA RÉGIE ET SUPPRESSION DE DEUX ÉLÉMENTS DE LA RÉGIE DES RECETTES MUNICIPALES.** La régie de recettes municipales de la Commune de La Salvetat St-Gilles est à ce jour instituée pour les encaissements suivants : Recettes du restaurant scolaire, Droits de place, Recettes liées aux manifestations organisées par la commune, Recettes liées aux locations de salles, Frais de production de documents. Recettes

de la crèche familiale « La Farandole », Recettes de la crèche collective «Caramel et Nougatine » et Recettes de la micro crèche « Chapi Chapo ».

Monsieur le Trésorier Principal de la Collectivité a constaté qu'il y a manifestement deux régies distinctes et des régisseurs différents. Par ailleurs, compte tenu du fait qu'aucune recette n'est enregistrée en ce qui concerne les manifestations organisées par la commune et les frais de production de documents, il est proposé à l'assemblée de supprimer ces deux éléments de la régie municipale.

**Les régies seraient établies selon le détail suivant :**

Régie des recettes municipales liée aux encaissements suivants : Recettes du restaurant scolaire, Droits de place, Recettes liées aux locations de salles

**Régie des crèches municipales liée aux encaissements suivants :** Recettes de la crèche familiale « La Farandole », Recettes de la crèche collective «Caramel et Nougatine » et Recettes de la micro crèche « Chapi Chapo »

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de diviser la régie des recettes municipales de la Commune de La Salvetat St-Gilles, de supprimer la régie des recettes pour l'encaissement des recettes liées aux manifestations organisées par la commune et des frais de production de documents et de l'autoriser à prendre les arrêtés correspondants.

**Vote à l'unanimité**

### 5. CRÉATIONS DE POSTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT AVENIR ET CUI-CAE.

Les Contrats Uniques d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, créés dans le cadre du décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2008 ; sont des contrats aidés réservés à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il s'agit de contrats à durée déterminée d'au minimum 6 mois qui peuvent être renouvelés dans la limite de 24 mois. La prescription de ces contrats d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'État. Par ailleurs, les Contrats Emplois d'Avenir, créés dans le cadre de la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012, afin de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable s'inscrivent dans le cadre juridique du contrat unique d'insertion (CUI) et sont conclus, s'agissant des collectivités territoriales et leurs groupements, et des autres personnes morales de droit public, d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) à durée déterminée, d'au moins 12 mois et d'au plus 36 mois. La prescription de ces contrats d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité la mission locale, le Cap emploi ou le président du Conseil Départemental. Monsieur le Maire propose de créer :

- **A compter du 1er septembre 2015 et pour une durée d'un an renouvelable 2 fois :**
  - Deux emplois en Contrat d'Avenir pour exercer les fonctions

d'agent de service au sein de la restauration scolaire, des locaux scolaires et des Bâtiments communaux à raison de 30 h hebdomadaires. (Convention Mission Locale)

• **A compter du 1er septembre 2015 et pour une durée de 6 mois renouvelables 1 fois :**

- Un emploi en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour exercer les fonctions d'agent de service au sein de la restauration scolaire, des locaux scolaires et des Bâtiments communaux à raison de 20 h hebdomadaires. (Convention Pôle Emploi)

• **A compter du 1er octobre 2015**

- Un emploi en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour exercer les fonctions d'agent de service au sein de la crèche collective à raison de 20 h hebdomadaires.

- Trois emplois en Contrats aidés pour exercer les fonctions d'agent de service au sein des bâtiments communaux et des espaces verts à raison de 30 h hebdomadaires.

Une action d'accompagnement et de formation sera prévue pour l'ensemble de ces contrats. Chaque agent contractuel percevra un salaire égal au produit du montant du SMIC par le nombre d'heures de travail accomplies.

**La prise en charge de l'État s'élèvera :**

(sachant que le montant de l'aide est fixé annuellement par un arrêté du Préfet de région) pour une durée d'un an à :

- 75% de la rémunération brute correspondant à 30 h de SMIC pour les deux contrats d'avenir (\*1)
- 80 % de la rémunération brute correspondant à 20 h de SMIC pour le troisième contrat (\*2)
- Selon la situation individuelle des candidats retenus pour les autres contrats (\*3 et\*4)

Les contrats de travail à durée déterminée et les demandes d'aide sont en cours.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer les différentes conventions et les contrats correspondants précisant qu'ils pourront être renouvelés sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur et de compléter en ce sens le tableau des effectifs des agents de la collectivité.

**Pour : 21, contre : 6 (Mmes FALIÈRES, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), abstention : 1 (Mme MEYER)**

**6. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 AU BP 2015.** Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, présente la Décision Modificative budgétaire numéro deux du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

**Section de fonctionnement**

DEPENSES			RECETTES		
023	Virt à la section d'investissement	-82 500,00			
611	Contrats prestation services	24 000,00			
61521	Entretien de terrains	15 000,00			
61523	Entretien voies et réseaux	10 000,00			
6156	Maintenance	10 000,00			
6184	Formation	2 000,00			
6231	Annonces et insertions	2 100,00			
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00			
62876	Remboursements de frais	12 400,00			
6226	Honoraires	5 000,00			
6237	Publications	1 000,00			
		0,00			0,00

**Section d'investissement**

DEPENSES			RECETTES		
OP 12	Administration GALE	60 500,00	021	Virt de la section de fonctionnement	-82 500,00
OP 13	Techniques	500,00	1328	Autres subventions d'équipement	289 000,00
OP 14	Petite enfance	7 200,00			
OP 15	ALAE / ALSH	2 500,00			
OP 18	Restauration scolaire	15 000,00			
OP 19	GS Château d'eau	85 000,00			
OP 20	GS Hautres de St-Gilles	5 500,00			
OP 21	Eglises / Cimetière	5 000,00			
OP 28	Aménagt urbains / ESV	25 000,00			
OP 53	Eclairage public (reports)	300,00			
		206 500,00			206 500,00

**Pour : 22, contre : 6 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF), abstention : 0**

**7. CCST : CONVENTION D'ENTENTE POUR LE LOGICIEL DES MARCHÉS PUBLICS.**

Par délibération en date du 24 Août 2015, la Communauté de Communes de la Save au Touch a approuvé la convention d'entente entre la CCST, la commune de Plaisance du Touch, Léguevin et la Salvétat St-Gilles pour la rédaction et la procédure, en mode intranet, des marchés publics avec la société AGYSOFT. Cette prestation mutualisée, gérée par la Communauté de Communes, entraîne une participation de chacune des communes membres concernées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention d'entente, réglant les modalités de fonctionnement et la répartition des coûts d'utilisation d'installation, de formation et de maintenance de ce logiciel « marchés publics » et de l'autoriser à la signer.

**Vote à l'unanimité**

**8. CCST : AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE « INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS » AINSI QU'A SON ANNEXE.**

Par délibération en date du 9 avril 2015 le Conseil Municipal de La Salvétat St Gilles a approuvé la convention constitutive du service commun « instruction du droit des sols ». Cette convention récapitule le dispositif de fonctionnement de ce service et, dans l'annexe 1, la répartition des missions entre les communes membres et le service instructeur communautaire.

Depuis la création de ce service, au vu de son fonctionnement, des observations des communes membres et des services concernés de l'Etat, il s'avère nécessaire de préciser ou de modifier certaines dispositions de cette convention ainsi que son annexe.

Le Conseil communautaire ayant approuvé en date du 24 Août 2015 lesdites modifications de la convention ainsi que son annexe, Monsieur le Maire d'approuver l'avenant n°1 à cette convention, récapitulant les modifications apportées à la convention ainsi que son annexe approuvée par le Conseil municipal en date du 9 avril 2015.

**Vote à l'unanimité**

# Les salvetains ont le droit de savoir

Dans ses engagements lors de la campagne pour les élections municipales, l'équipe majoritaire s'était engagée à clarifier la situation sur les locations et les prêts des salles municipales aux administrés. 21 mois après, il est temps de vous éclairer sur les éléments trouvés et de vous informer sur la mise en place des actions permettant de redonner la possibilité à chaque administré salvetain d'accéder, dans la mesure du possible, à ces infrastructures.

## Encaissements des locations de salle en 2013

PAYEUR	VILLE	MONTANT	DATE RÉSERVATION	ENCAISSÉ LE
ROCK 'N'ROLL	31700 BLAGANAC	310.00 €	18/01 au 19/01/13	01/02/13
		310.00 €	15/02 au 16/02/13	19/02/13
		310.00 €	15/03 au 16/06/13	03/04/13
Particulier	31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES			
ROCK 'N'ROLL	31700 BLAGANAC	620.00 €	19/04 au 20/04/13 et 24/05 au 25/05/13	03/06/13
ROCK 'N'ROLL	31700 BLAGANAC	620.00 €	14/06 au 15/06/13 et 05/07 au 06/07/13	03/06/13
ROCK 'N'ROLL	31700 BLAGANAC	310.00 €	13/09 au 14/09/13	16/09/13
		310.00 €	18/10 au 19/10/13	21/10/13
		310.00 €	15/11 au 16/11/13	21/11/13
		310.00 €	20/12 au 21/12/13	23/12/13
Petite salle particulier	31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES	50.00 €	26/10 au 27/10/13	21/10/13
Petite salle particulier	31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES	50.00 €	15/11 au 16/11/13	21/11/13
Petite salle particulier	31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES	50.00 €	02/11 au 03/11/13	21/10/13
Petite salle particulier	31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES	100.00 €	21/12 au 22/12/13	23/12/13

## Salle annexe

	2011	2012	2013	2014
Particuliers	2	1	2	1
Elus	5	4	2	2
Personnel Mairie	6	9	2	3
Président Association	1		2	3

## Salle Boris Vian

	2011	2012	2013	2014
Particuliers	2 (mariage)		1 (mariage)	1 (mariage)
Elus		1 (mariage)		
Personnel Mairie	2 (mariage)	4 (mariage)		1 (mariage)
Président Association		1		

## Maison de Quartier

	2011	2012	2013	2014
Elus		1		
Personnel Mairie	1	1		2

## Tarifs officiels 2013

Salle Boris Vian .....	700 €
Office .....	200 €
Forfait mariage .....	1100 €
Salle Boris Vian (associations hors Salvetat) .....	310 €
Petites salles .....	400 €

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de rentrées d'argent ne correspondent pas aux tarifs officiels. Un tarif pour « les amis » était mis en place, ce que le préfet de Haute Garonne condamne par un courrier officiel du 27 juin 2014.

Nous n'avions pas attendu les remarques de Monsieur le Préfet, car par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2014, nous mettons en place des tarifs favorisant l'accès sans discrimination à tous les administrés.

## Tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2014 - Délibération du 28 mai 2014, applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2014

PAYEUR	CAPACITÉ	CAUTION	LOCATION
Salle BORIS VIAN	600 places assises sans table	765 €	300 €
	450 places assises avec tables	765 €	100 €
Hall ou Office (Cuisine)			100 €
Salle Annexe ou Maison de quartier	100 places assises sans table	460 €	100€
	80 places assises avec tables	460 €	100 €
Forfait Week-end Mariages (du Vendredi 18h00 au Dimanche 16h00)	450 places assises avec tables	765 €	800 €
	Grande salle, Hall, Office, nettoyage compris		
ROCK 'N'ROLL		765 €	900 €
	Nettoyage en plus de la location à leur charge		

### Encaissements de location de salle en 2014 Avec mise en place des nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2014

MONTANT	DATE RÉSERVATION	ENCAISSÉ LE
50,00 €	04/01 au 05/01/14	06/01/14
330,00 €	24/01 au 25/01/14	27/01/14
330,00 €	21/02 au 22/02/14	22/02/14
330,00 €	21/03 au 22/03/14	20/03/14
330,00 €	18/04 au 19/04/14	29/04/14
50,00 €	02/02 au 03/02/14	22/02/14
1200,00 €	12/07 au 13/07/14	31/07/14
50,00 €	22/02 au 23/02/14	22/02/14
50,00 €	28/03/2014	20/03/14
50,00 €	03/05 au 04/05/14	02/06/14
330,00 €	04/07 au 05/07/14	10/07/14
660,00 €	02 + 23/05/14	02/06/14
50,00 €	24/05 au 25/05/14	02/06/14
400,00 €	13/06 au 15/06/14	24/06/14
100,00 €	01/07 au 08/07/14	31/07/14
100,00 €	14/08 au 17/08/14	27/08/14
50,00 €	23/08 au 24/08/14	27/08/14
50,00 €	16/08 au 17/08/14	27/08/14
50,00 €	19/07 au 20/07/14	31/07/14
900,00 €	19/09 au 20/09/14	
900,00 €	17/10 au 18/10/14	
900,00 €	21/11 au 22/11/14	
900,00 €	19/12 au 20/12/14	
100,00 €	10/10 au 11/10/14	
100,00 €	28/08/14	
100,00 €	25/10 au 26/10/14	
8 460,00 €	TOTAL 2015 (au 22/09/2014)	

Pour l'année 2015, c'est 15800 euros de recettes qui serviront pour l'entretien des bâtiments, ceux-ci ayant été négligés depuis plusieurs années. C'est plus de 20 familles salvetaines qui ont pu profiter des locations de salle à des prix justes et sans passe-droit.

Ce travail de régularisation ne se limite pas aux locations de salles. Elle concerne aussi la mise à disposition des locaux pour les associations Salvetaines, ce qui aujourd'hui nous a permis de mutualiser un certain nombre de salles mal occupées.

Il reste encore beaucoup de travail à faire, par exemple une salle qui est réservée par un groupe politique au Conseil Municipal qui, sous prétexte de son bon droit et à titre gracieux, ne l'a occupée que 6 fois pour 34 dates retenues. Pendant ce temps-là, ce sont des associations qui elles en subissent les nuisances.

À vous de juger !

### Tableau des clés salle F. Chopin pour prises

DATES PRÉVUES	PRISES	NON PRISES
11/03/15	<del>X</del>	
18/03/15	<del>X</del>	
25/03/15	<del>X</del>	
01/04/15		<del>X</del>
08/04/15		<del>X</del>
15/04/15		<del>X</del>
22/04/15		<del>X</del>
29/04/15	<del>X</del>	
06/05/15		<del>X</del>
13/05/15		<del>X</del>
20/05/15	<del>X</del>	
27/05/15		<del>X</del>
03/06/15		<del>X</del>
10/06/15		<del>X</del>
17/06/15	<del>X</del>	
24/06/15		<del>X</del>
09/09/15		<del>X</del>
16/09/15		<del>X</del>
23/09/15		<del>X</del>
30/09/15		<del>X</del>
07/10/15		<del>X</del>
14/10/15		<del>X</del>
21/10/15		<del>X</del>
28/10/15		<del>X</del>
04/11/15		<del>X</del>
11/11/15		<del>X</del>
18/11/15		<del>X</del>
25/11/15		<del>X</del>
02/12/15		<del>X</del>
09/12/15		<del>X</del>
16/12/15		<del>X</del>
23/12/15		<del>X</del>
30/12/15		<del>X</del>

### Rappel

La commune met à disposition des Salvetains des tables et chaises pour des manifestations familiales ou de quartiers (Ceci selon les disponibilités). Juste une caution sera demandée. Renseignements au T° 05 61 85 97 47

# Travaux

## Terminés

Travaux de la salle du conseil (réalisés par les agents du Centre Technique Municipal). **1 & 2**

Plantations sur rond-point et devant l'espace emploi (réalisées par les agents du Centre Technique Municipal)

Réfection du plafond de la maison de quartier et du réfectoire des Hauts de Saint-Gilles

Pose de bancs et poubelles (réalisée par les agents du Centre Technique Municipal)

Fin de travaux giratoire (sauf espace verts) et signalétique « Jolliot Curie » opérationnelle

Achat et mise en service d'un nouveau véhicule pour le transport des repas des personnes âgées

Affichage signalétique et dénomination des cimetières. **3**

Ecole primaire Condorcet :

- nouvelle chaufferie de mise en service
- début du chantier de réfection de deux toitures terrasses

Sécurisation chemin de la station d'épuration et de l'aire d'accueil. **4**

Relampage Leds mise en place d'un essai in situ Avenue des Italiens

Mise en service éclairage public Avenues Roses et Bourdiès et suppression des lignes et supports aérien

Adhésion à l'ORQUASI (Observatoire Régional de la QUALité de Service des Infrastructures en Midi-Pyrénées) et mise en place de l'application InCity. **5**

Nouvelles illuminations de Noël

## En cours

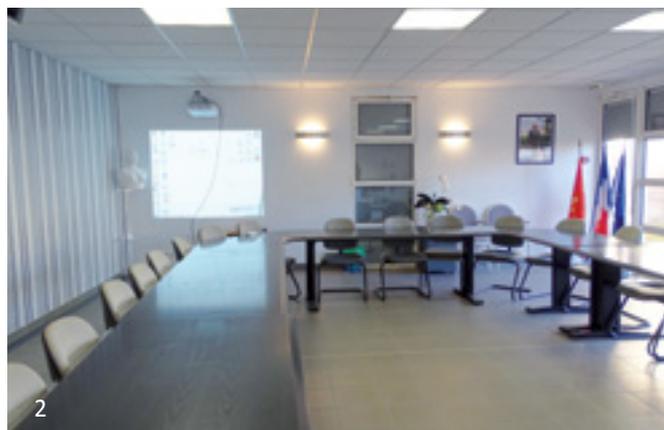
Ecole maternelle Marie Curie :

- Création de nouvelles classes
- Mise en place de postes informatiques dans les classes de maternelles

Réhabilitation de l'éclairage public à la ZAC de Taure

Station d'épuration :

- Interface SMEA
- Accès et première phase de chantier pour la future station d'épuration intercommunal





## Marché de Noël

Notre second Marché de Noël nocturne a rencontré un franc succès, que dire de plus, que nous avons comme l'an passé des exposants (nombreux Salvétains) qui nous ont proposé de très belles créations et de nombreuses nouveautés, parmi les stands des bons produits locaux, miel, safran, chocolat, thé.

Le père Noël n'a pas oublié de venir à ce rendez-vous pour la joie des petits Salvétains. Nos sympathiques musiciens les «Jazz Band» cette fois encore ont animé toujours avec brio cette belle soirée nocturne. Nous avons pu constater que les Salvétains sont venus très nombreux ainsi que des visiteurs des villes avoisinantes, tous se sont réjouis de la qualité de ce marché.

Nous remercions très vivement et chaleureusement l'association Atout Cœur toujours présente pour la restauration dans la joie et la bonne humeur, ainsi que l'ALAE qui a contribué à la confection et la décoration de la scène qui était féérique, magnifique.

Le Centre Social F. Chopin avec ses adhérents a participé à la décoration de la salle annexe, sans oublier la police municipale qui a été présente tout au long de la journée pour veiller à votre sécurité. Egalement les personnes qui ont participé à l'organisation, l'installation, la décoration. Tout ce petit monde a contribué à ce que cette magnifique journée se déroule dans la bonne humeur et nous a permis de nous projeter dans l'ambiance des fêtes de Noël attendues par nous tous.

## Noël des enfants

La journée a commencé par une belle matinée ensoleillée. Une fois de plus les enfants ont eu la joie de faire une promenade à dos de poney ce qui les passionne toujours autant. Dans un même temps les plus petits assistaient à un très joli spectacle d'ombres chinoises animé par Audrey et Natacha du Centre F. Chopin, dans une salle joliment décorée pour cette occasion.

Dans le hall de Boris Vian, le clown Passiflore attendait les enfants avec de multiples sculptures de ballons, une abeille, une libellule, des fleurs, animaux de toutes sortes, il y en avait pour tous les goûts chacun a pu faire son choix.

L'association Sam Maquette nous présentait leur « pouët pouët » (petits bateaux propulsés à l'aide d'une bougie), les enfants ont ainsi pu voir le fonctionnement de ces minis bateaux;

ils ont pu chevaucher les animaux en bois fabriqués par Sam Maquette, tigre, zèbre etc... Maître Renard les accueillait en début d'après-midi, quelques enfants ont été impressionnés et un peu sur leur garde... L'enchaînement du magnifique spectacle sur scène « le coffre magique du Père Noël» les a complètement transportés... à l'unanimité les enfants sont d'accord pour dire que la sorcière est méchante et que le Père Noël est le plus fort ! Les photos avec le Père Noël et la distribution des chocolats ont clôturé cette magnifique journée de festivités.



# CCAS : Soirée dansante

Le vendredi 12 Février 2016, le CCAS de La Salvetat Saint-Gilles organise une soirée dansante rock'n roll dans la salle Boris Vian. Cette soirée se fera en partenariat avec l'Association la Salvetat Rock'n roll, les sommes récoltées seront attribuées intégralement au CCAS et utilisées pour les œuvres sociale de la commune. Nous invitons les salvetaines et les salvetains à venir nombreux ce soir-là, à partir de 21h30, afin de contribuer à la réussite de cet événement.

Cette soirée rock'n roll sera ponctuée par des démonstrations de danse effectuées par les professeurs de l'Ecole de danse du King Louis Club de La Salvetat.

## Informations

Tarif d'entrée (boissons et vestiaire compris) : 7€ pour les Salvetains, 9€ pour les extérieurs.

Début de soirée : 21h30

Fin de soirée : 2h30



## Informations

Pour plus de renseignements et connaître les jours d'inscription, contacter le centre social au 05 34 52 70 96

# Braderie de la puériculture

Le CCAS, Le Centre de loisirs, le CLAS, le RAM et le Centre Social organisent une braderie à la puériculture et aux vêtements le samedi 13 Février 2015 de 13h30 à 17h30, salle Boris Vian. Cet événement permettra aux Salvetains de vendre et d'acheter du matériel de puériculture d'occasion et des vêtements de bébé, d'enfants (jusqu'à 16 ans) et de grossesse.

Les places sont réservées aux exposants Salvetains (lors de l'inscription présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité). Une participation financière sera demandée à chaque exposant au moment de l'inscription.

La recette permettra aux organisateurs de financer un projet sur la commune en destination des enfants. Les places pour exposer sont limitées, les organisateurs arrêteront les inscriptions une fois le nombre atteint.

# L'heure du conte

Un mercredi par mois les familles d'enfants de moins de 4 ans ont la possibilité de participer avec leur tout petit à un moment d'histoires et de comptines au centre F. Chopin de 10h30 à 11h30 sur inscription.

Les professionnelles accueillent les participants autour d'un café et d'un thé pendant que les enfants jouent avec l'équipement mis à disposition. : dinette, jeux de construction etc...

Ce temps d'accueil est privilégié pour permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger.

Les familles s'installent ensuite avec leur tout petit dans l'espace aménagé pour écouter les histoires. Les professionnelles choisissent de lire des albums jeunesse en fonction du thème proposé qui est différent d'une séance à une autre : sommeil, les animaux, l'amitié, l'hiver, la différence, la propreté etc...

**L'équipe vous donne rendez-vous le mercredi 27 janvier pour des contes en ombres chinoises et le mercredi 17 Février pour découvrir le Kamishibai.**



## Informations

Renseignements au 05 34 52 70 96



# Loto de l'école Marie Curie

Le vendredi 29 Janvier à 18h00, Salle Boris Vian, le groupement des parents d'élèves de l'Ecole maternelle Marie Curie organise son traditionnel loto. Les fonds recueillis à cette occasion sont versés à la coopérative scolaire pour financer les sorties et spectacles pour nos enfants. Venez nombreux, en famille ou entre amis, partager ce moment de convivialité ! Parties spéciales pour les tout petits, restauration sur place, de nombreux lots à gagner.

## Ludo Papote

Le ludopapote, nouveau temps pour les habitants de La Salvetat au Centre Social Frédéric Chopin. Vous avez envie de sortir de chez vous le mercredi avec vos petits ? De rencontrer d'autres parents ? Vous souhaitez que vos enfants se fassent des petits copains de jeux et profitent d'un espace qui leur est dédié ? Le ludopapote a été créé à cet effet.

Tous les mercredis matins (hors "Heure du conte"), vous pouvez profiter de ce moment avec votre/vos enfant(s), de 9h à 12h, en toute convivialité autour d'un thé ou d'un café.

Les enfants auront le loisir d'explorer et découvrir les jeux à leur disposition : cuisine, dînette, garage, Lego, livres et autres leur permettront de jouer autrement qu'à la maison.

Des participantes témoignent :

« Un moment de jeu libre, où mes enfants rencontrent d'autres camarades et peuvent jouer tranquillement pendant que de mon côté je peux échanger avec d'autres adultes. Une bouffée d'oxygène à deux pas de la maison ! »

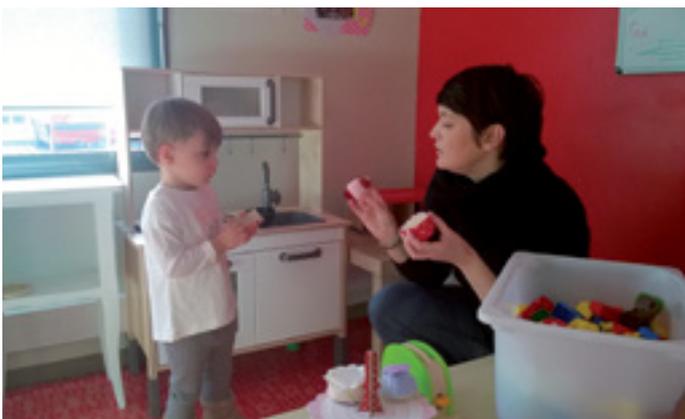
« cet endroit me permet de sortir de chez moi et mon fils voit d'autres enfants. »

« Venir à ludo papote permet à mon enfant de jouer à des nouveaux jeux »

### Informations

Ouvert à toutes les familles.

Renseignements au 05 34 52 70 96



## Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) vous présente ses activités pour l'année 2016.

### Vacances de Février

#### Séjour ski du 20 au 25 février

8 jeunes, accompagnés par un animateur du CAJ, pourront s'initier aux pratiques du ski (piste, surf etc.) ou s'y perfectionner. Ce séjour est organisé par le service séjour de l'association LE&C Grand Sud.

Informations sur le séjour :

- Hébergement en pension complète à Dorres (66, Pyrénées Orientales)
- 2 cours collectifs de 2h chacun
- Station du Col de Puymorens
- Forfaits, transport et location pris en charge
- 1 séance par jeune aux Bains de Dorres
- Tarif : 387 € - Possibilité de réduction en fonction des conditions de ressources (Carte vacances CAF avec Quotient Familial)

### Vacances de Printemps

#### Semaine sportive

Pendant une semaine, 12 à 16 jeunes découvriront des activités sportives, des associations et des lieux de pratiques de la commune de La Salvetat Saint-Gilles.

#### Semaine Musique Assistée par Ordinateur

Pendant une semaine, les jeunes de l'Atelier Pop/Rock de l'École de Musique et ceux du CAJ participeront à une initiation aux techniques d'enregistrement et de composition musicale informatisées. Ils réaliseront une démonstration de 4 titres.

# La Fée Bleue

La Fée Bleue, association laïque et apolitique à but non lucratif créée en septembre 2014 œuvre pour l'accompagnement des familles d'enfants en difficulté et/ou en situation de handicap. Après un peu plus d'un an d'existence, le bilan est positif et les besoins sont réels. Aussi, la marche de la Fée Bleue se poursuit au travers de l'activité du Conseil d'Administration et des membres de l'association.

De nouveaux projets sont au programme de 2016 afin de continuer à faire connaître l'association et à favoriser le lien entre les familles.

Un groupe de parole encadré par des professionnels verra donc le jour et accueillera toute personne souhaitant échanger autour des problématiques liées à l'enfance et au handicap.

Dans les semaines à venir, la Fée Bleue participera à « la quinzaine de l'enfance » en partenariat avec le Centre Social Chopin. À cette occasion, un spécialiste interviendra autour du thème de la fratrie.

Enfin, l'association organisera des moments conviviaux et continuera de recevoir les familles pour les accompagner dans les démarches administratives tout au long de l'année.

## Informations

Tél. 06 44 01 34 66

E-mail : [associationlafeebleue@gmail.com](mailto:associationlafeebleue@gmail.com)

Page Facebook : « La Fée Bleue »

# Les petites mains salvétaines

**APPEL A CANDIDATURE.** Pour la seconde fois, l'exposition « LES PETITES MAINS SALVETAINES » aura lieu le **19 MARS 2016** à la **salle Boris Vian** afin de faire découvrir les talents cachés des habitants de notre commune. Salvétains, salvétaines, si vous-même vous fabriquez, modelez, cousez, transformez... venez nous rejoindre lors de cette journée pour exposer vos oeuvres et partager votre passion avec le public et les autres exposants. Tous seront bien venus, petits et grands. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour que de nouveaux talents nous rejoignent. **Une réunion d'information aura lieu le 19 Février à 18h30 à la salle annexe de Boris Vian.**

## Informations

M.-T. BEYNE (Kréamano)

Tél. : 06 88 51 39 00

[maithebeyne31@hotmail.fr](mailto:maithebeyne31@hotmail.fr)

L. DREUILLES (Les touch'à tout)

Tél. : 06 19 46 06 71

[contact@lestouchatout.com](mailto:contact@lestouchatout.com)



# Entraide Partage et Travail

Partenaire de la mairie de La Salvétat St Gilles, l'Association Intermédiaire ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL continue sa mission : le retour des demandeurs d'emploi vers le monde du travail. L'association accueille les demandeurs d'emploi et leur propose des missions de travail ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les amener sur le chemin de l'emploi durable.

Nos partenaires, les services sociaux, les municipalités mais aussi nos clients sont un soutien essentiel et participent à la réussite de notre action. Notre démarche s'adresse aussi à tous les employeurs locaux afin de leur proposer du personnel de remplacement sur des demandes ponctuelles, en temps partiel ou urgentes.

Notre démarche participe ainsi au développement et à la création d'emplois de proximité et contribue ainsi à une économie différente, humaniste et solidaire.

Que vous soyez demandeur d'emploi en recherche de travail ou employeur en recherche de personnel, contactez-nous.

En 2016, comme depuis plus de vingt-cinq ans, Entraide Partage et Travail se tiendra aux côtés des demandeurs d'emploi afin de les aider et de favoriser leur insertion durable dans le milieu du travail. Fort de votre confiance dans notre démarche, l'ensemble de notre équipe, bénévoles, administrateurs, salarié(e)s vous présente ses vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2016.



## Nouveau

Vous pouvez nous retrouver sur notre site : [www.entraide-partage.com](http://www.entraide-partage.com) afin de consulter les dernières informations de l'association.

## Informations

Permanence (La Salvétat Saint-Gilles)  
Espace Emploi, avenue St Exupéry  
Mardi : 9h30 - 11h30 et jeudi : 14h - 16h  
Tél. 05 61 06 02 75

Siège social (Pibrac)  
11 rue Principale  
Tél. 05 61 86 78 22  
[www.entraide-partage.com](http://www.entraide-partage.com)  
[contact@entraide-partage.com](mailto:contact@entraide-partage.com)

# Les amis de la Résistance

La mairie est heureuse de vous informer de la constitution d'une nouvelle association « Comité Local de l'Association Nationale des Amis de la Résistance de la Salvétat St Gilles » dont les membres d'honneur sont M. le Maire de La Salvétat François Arderiu, M. Mirassou ancien sénateur et conseiller départemental, M. Julian et Mme Volto conseillers départementaux du canton de Léguevin. En ces moments difficiles, plus que ja-

mais le Vivre Ensemble et la laïcité deviennent impératifs. A la demande de cette association et au vu des événements tragiques que connaît notre pays face au terrorisme, la municipalité a accepté de retranscrire dans ce journal municipal le communiqué national de l'Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR).



## Informations

L'Assemblée Générale s'est tenue le 9 novembre 2015. A l'issue de cette assemblée le bureau a été constitué. Pour tout renseignement : 06 21 54 54 16

## Communiqué

ANACR, bouleversée, tient en ces heures tragiques à exprimer avec la plus grande émotion en premier lieu ses sentiments de profonde solidarité aux familles des victimes disparues, aux blessés auxquels nous souhaitons le meilleur et le plus rapide rétablissement

Les dramatiques événements ayant ensanglanté ce 13 novembre notre pays, à Paris et à Saint-Denis, ne peuvent, par l'ampleur du nombre des victimes, 130 morts et plus de 300 blessés dont près d'une centaine très graves, par le mode opératoire, le mitraillage aveugle et en masse de civils, ainsi que par les motivations des auteurs de ce crime, terroriser les populations pour les amener à faire pression sur leurs dirigeants et responsables militaires, ne peuvent que rappeler les heures les plus sombres de notre histoire qu'illustrent douloureusement les noms de Tulle, Oradour, Maillé, Ascq...

Aujourd'hui comme hier, il faut faire face, faire front, et vaincre les assassins. Mais il faut mener cette lutte dans le respect de nos valeurs, démocratiques, humanistes, antiracistes, alors

même que dans ce contexte tragique que nous vivons, des voix s'élèvent pour stigmatiser une population immigrée ou d'origine immigrée, toute une communauté religieuse, appeler à des mesures d'exception potentiellement attentatoires aux libertés ; ce qui serait de fait s'inscrire dans la logique de ceux que nous voulons combattre, ce qui serait inacceptable. Il nous faut, dans la lutte contre le terrorisme international dont la France - avec d'autres nations - a été victime, réaffirmer ces valeurs démocratiques, humanistes, antiracistes pour lesquelles les Résistant(e)s se sont levé(e)s, réaffirmer le rôle que doivent jouer les instances de concertation internationale sur les plans diplomatique et militaire, en premier lieu l'Organisation des Nations-Unies qu'ont mis en place il y a 70 ans les vainqueurs du fascisme et du nazisme, et demander aux dirigeants de notre pays de s'inscrire dans cette démarche ; car elle est, par la fidélité à ce que nous sommes et nous différencie des barbares, la meilleure réponse aux criminels qui ont frappé notre pays et à ceux qui les ont commandités.

# Souvenir français

Le Souvenir français a mérité son nom depuis 125 ans. Il ne peut être en dehors de la mobilisation citoyenne. Le cœur de chaque adhérent ou sympathisant saigne comme ceux des familles endeuillées. Il convient à chacun de communier dans l'émotion, mais aussi d'exprimer la volonté de résister à la barbarie et de se souvenir.

Plus de 100 ans après le début de la première guerre mondiale, des dizaines de tombes de poilus sont menacées de disparition. L'association le Souvenir français propose aux communes de prendre en charge l'entretien des tombes en déshérence et vous

demande instamment de lui signaler celles que vous pourriez détecter. Le respect du passé peut nous aider à préparer un meilleur avenir.

## Informations

Martine FISCHER, Présidente  
Tél. : 05 61 06 76 91  
E-mail : mf2.sf31@orange.fr

# Cie de l'Olive



« SKETCHES ! » le samedi 23 janvier à 20h30 Salle Boris

Vian. La Compagnie de l'Olive, compagnie de théâtre amateur salvétaine, présente salle Boris Vian le samedi 23 janvier à 20h30 un spectacle de sketches drôles et surprenants de divers auteurs. « Nous avons notre siège à la Salvetat Saint Gilles depuis 2010, mais en fait la compagnie aura 20 ans en février 2016. L'idée est de proposer un pur divertissement en 2016 pour l'occasion. Nous espérons réunir le plus possible de salvétains dès ce soir-là car la compagnie est bien présente sur la commune pour cela : créer des pièces avec et pour les salvétains, en coopération avec les écoles de théâtre de la commune, et aussi faire une tournée dans la région avec nos spectacles, contribuant ainsi à donner une image attrayante de la commune et à créer du lien. »

Il y aura des sketches de Pierre Palmade, Muriel Robin, Jean-Michel Ribes, Jean Tardieu, Frédéric Sabrou et Ged Marlon (programme sous réserve de l'obtention des droits d'auteur, en cours à ce jour), dans la lignée des comédies contemporaines qu'affectionne la compagnie.

Distribution : Christophe Regouby, Laurent Peltiers, Robert Lacoste, Gwenaël De Vadder, Xavier Lamure, Nathalie Bertheau, Guillaume Mengelle, Laurence Boffet, Patricia Rouquette, Olivier Rouquette.

## Informations

Durée : 2h / Tarif : 5€ (bénéfices au profit des coopératives des écoles primaires et du CCAS ).  
Site internet : [cieolive.free.fr](http://cieolive.free.fr)

## Judo

Le dimanche 8 novembre, le gym arts martiaux salvétain a fait sa compétition de judo amicale des pitchouns réunissant 8 clubs. 250 judokas (filles et garçons) ont démontré, devant les parents présents, leur détermination au combat et à mettre en œuvre ce qu'ils ont appris de leur professeur que ce



soit par des actions debout ou au sol. La rencontre s'est terminée avec les petits judokas de 4 à 5 ans sur trois ateliers (l'agilité, obstacles et chutes, et animation par de petits combats surveillés au sol). le bureau remercie tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Ce dimanche 29 novembre, deux judokas accompagnés de leur professeur, sont allés à Limoges à une compétition réservée à ceux qui souhaitent obtenir leur ceinture noire. Ludovic Bruel a réussi à gagner 2 combats et revient avec 20 points de plus (il faut 100 points ou 5 combats gagnés pour avoir la ceinture noire), Mathieu Besnou, quant à lui, après les déboires de fin de saison, a gagné ses 5 combats et devient ceinture noire.

## Pêche

**Carte de pêche.** Pour les fêtes de fin d'année, offrez une carte de pêche 2016 ! Soit par le biais de notre site internet, soit par le biais des vendeurs de cartes (tous bénévoles), dont voici la liste :

**A Colomiers :** Décathlon, chemin Loudet, ZAC du Perget (Tél. 05 61 31 87 88). Permanence assurée tous les vendredis après-midi et les samedis matin à partir du 20 décembre. Permanence de l'association de pêche toute la journée du 5 mars au 12 mars 2015.

**A Fonsorbes :**

- PRESSE TABAC LOTO VAYR 4 rue Jean MONNET 05 61 91 78 96
- Tabac Presse CREA LIRE 6 av Château d'Eau 05 61 91 15 24
- Brasserie des sports chez CRICRI 8 Imp. Brasserie 05 61 91 57 18
- Domaine Bidot (situé au lac de Bidot) Le samedi matin de Janvier à fin Février de 9h à 12h

**A Plaisance du Touch :**

- Tabac Presse Totem 26 av Pyrénées 05 61 86 41 58
- Le Cellier de France 8 av Montaigne 05 61 07 27 01
- Maison des pêcheurs 17 rue Estujats 06 74 80 68 47 Le samedi matin de Janvier à fin Février de 9h à 12h

**Notre rôle.** Obtenir des baux de pêche auprès des propriétaires terriens (Vos parcours de pêche), veiller à l'équilibre des milieux aquatiques, vendre les cartes et pêche, promouvoir la pêche, lutter contre la prolifération des espèces nuisibles (Poissons, crustacés ou oiseaux), aleviner les parcours de pêche que nous gérons, constituer des frayères, travaux d'aménagement des berges, créer des manifestations halieutiques, concours amicaux, compétitions de pêche, forums des associations, fête de la pêche, etc...

**Quoi de nouveau cette année ?** Le prix des cartes de pêche n'augmente pas pour 2016, tant mieux !

## Informations

R. Bélaval, Président AAPPMA Plaisance-Fonsorbes-La Salvetat-Colomiers. Tél : 06 74 80 68 47  
[peche31.aappma.pfc.free.fr](http://peche31.aappma.pfc.free.fr)

## Atelier Jeune Théâtre

**Evènements saison 2016.** Le dimanche 17 janvier se dérouleront les Portes Ouvertes annuelles de l'association Atelier Jeune Théâtre à Boris Vian à 14h30. Les ateliers défilent sur scène afin de montrer au public un échantillonnage des pratiques théâtrales : de l'éveil à l'improvisation en passant par la construction du personnage, des vocalises et des premiers pas de danses à la chorégraphie chantée... travail effectué en atelier. C'est aussi l'occasion pour l'association de souhaiter les vœux pour l'année 2016 à ses adhérents autour de la traditionnelle galette des rois. Les Portes sont Ouvertes à tous, l'entrée est gratuite. Nous vous attendons nombreux. **Du 27 mai au 4 juin aura lieu le 25<sup>ème</sup> Festival « Jeux d'Enfant », une année haute en couleur ! Enfin les 23 et 24 juin des spectacles adultes.**

## Informations

[theatreajt@free.fr](mailto:theatreajt@free.fr)

# Le Yoga et l'Atelier Postural

« Respirer c'est vivre », voilà une affirmation qui va de soi. « Bien respirer c'est bien vivre. » Voilà qui invite à nous interroger : comment bien respirer ? Existe-t-il des respirations plus adaptées que d'autres en fonction de ce que l'on fait ? Quelles relations y a-t-il entre la respiration et le bien-être ?

**La respiration et l'activité physique.** Les sportifs le savent, c'est à l'expir que la puissance du corps est la plus importante, les Karatéka expirent fortement par le nez ou la bouche lors de l'attaque ou la défense, les athlètes soufflent puissamment pour soulever la lourde charge. Dans les deux cas, c'est par le ventre que s'effectue l'expir avec une forte contraction des abdominaux ; on voit bien que l'expiration ventrale permet la plus grande efficacité. En revanche, une ballade tranquille n'appelle pas à une respiration particulière le souffle sera calme sauf quand il plaît de respirer à pleins poumons pour profiter du bon air.

**La respiration du bébé.** Le bébé respire tout naturellement par le ventre, il le gonfle à l'inspir et le rentre à l'expir mais chose étrange, c'est une respiration que souvent les adultes « oublient » parfois, pour privilégier uniquement une respiration placée plus haut, dans la poitrine et quand ils veulent respirer par le ventre ils inversent le processus et inspirent en entrant le ventre !

**Les situations de stress.** L'inquiétude, la peur, l'anxiété, changent notre manière de respirer, on peut le constater facilement, le souffle devient alors court, cahotique, superficiel. Si la situation perdure, alors les conséquences de cette respiration inefficace se rajouteront aux effets pathologiques du stress. Arriver à calmer le souffle va avoir une incidence positive sur la gestion des situations de stress.

On voit donc que la respiration est un élément important dans notre vie au quotidien, mais quelle méthode de respiration utiliser ?

**La respiration complète.** Le Yoga comme l'Atelier Postural proposent de combiner la respiration du ventre et celle de la poitrine, d'associer la respiration au mouvement. Souvent, un mouvement qui s'élève sera associé à l'inspiration, un mouvement qui

descend sera lié à l'expiration. La coordination souffle/geste va faire prendre conscience que l'on peut agir sur la respiration, on la ralentit, on l'accélère, on la goûte, on prend plaisir à respirer en pleine conscience.

Dans la respiration complète, on commence par expirer en rentrant bien loin le ventre, puis on :

- INSPIRE en gonflant le ventre qui revient à l'aplomb du nombril, on continue à inspirer dans la poitrine en laissant les côtes s'écarter (on peut sentir le dos réagir un tout petit peu)
- EXPIRE en faisant dégonfler la poitrine et en rentrant bien le ventre.

Classiquement, on fait intervenir la respiration sous-claviculaire mais dans la pratique ce niveau de respiration est peu utilisé.

En phase d'entraînement, le rythme à travailler sera un 1 temps d'inspiration, 4 temps de tenue à plein, 2 temps d'expiration. Évidemment, il faut progresser en douceur et ne jamais forcer les souffles.

## Informations

Inscriptions toute l'année.

Club de Yoga et d'Atelier Postural, Maison de Quartier, Ecole Maternelle des 3 Chênes, 31880 La Salvétat Saint-Gilles

Yoga : Henri JIMENA, diplômé Viniyoga,

Tél. 06 77 97 56 00

Atelier Postural : Geneviève COLOMBE, Kinésithérapeute,

Tél. 06 06 56 97 18

# Le Cyclo Salvétain

**Le Cyclo Salvétain, qui fêtera en 2016 ses 35 ans d'existence, compte 97 membres dont 70 pratiquent le vélo assidûment.** L'assemblée générale qui s'est tenue le 21 Novembre a montré encore une fois le dynamisme de l'association.

Au cours de l'année 2015, le club a organisé 3 séjours familiaux :

- 1 semaine dans le Jura
- 3 jours dans le Lot
- 3 jours dans les Pyrénées

Les plus entraînés ont participé à 3 cyclo-sportives : la Castraise, la Marion Clignet et l'Ariégeoise. Nous avons découvert de nouveaux circuits avec 3 sorties décentralisées sur 1 journée, dans l'Aveyron, les Pyrénées et le Quercy. Comme tous les ans il y a eu aussi la journée barbecue et la journée pique-nique qui associent le sport et la convivialité. **Toute l'année des sorties hebdomadaires sont prévues les mardis, jeudi et samedi.**

Le Cyclo Salvétain, par le biais de la FSGT, propose à ses adhérents

les randonnées du dimanche matin organisées par les clubs de la couronne toulousaine. Celle de La Salvétat Saint-Gilles est prévue pour le **14 février 2016**. A l'issue de l'assemblée générale, les adhérents ont tenu à remercier Jean Pettiti pour son implication pendant 4 ans à la tête de l'association, il a passé le relais au nouveau président Jean-Pierre Maurette.

**La saison 2016 débutera le samedi 23 janvier par une réunion /soirée « crêpes ».** Elle se tiendra à la Maison de Quartier des Hauts de Saint-Gilles, et aura pour objet la présentation du calendrier des activités. Seront conviés les adhérents et celles et ceux intéressés par la pratique de cette activité au sein du club.

## Informations

[cyclosalvetain.com](http://cyclosalvetain.com)

# Ouest Toulousain Basket : dans le rythme après les brassages jeunes

Les brassages jeunes ont rendu leur verdict lors du 1er WE des vacances de la Toussaint. Le niveau de jeu des équipes jeunes est maintenant connu. L'OTB sera présent au niveau région dans toutes les catégories sauf en U20F (pas d'équipe OTB engagée). 3 des 7 équipes qualifiées en région peuvent même se qualifier en inter-région, un championnat où les 2 meilleures équipes des Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Limousin se défieront à partir de Janvier. Ce serait une première pour les jeunes de l'OTB, ... Verdict à Noël.

Les 10 autres équipes jeunes évolueront en championnat départemental, permettant à chaque jeune licencié d'évoluer à son niveau actuel et de bénéficier, comme les équipes 1, de 2 créneaux d'entraînement dans la semaine pour progresser.

Les 200 enfants du mini-basket ne sont pas en reste. Ils sont répartis en 15 équipes. Les 5 équipes U11 commencent leur 2ème série de brassages, tandis que les 6 équipes U9 et les 4 équipes U7 mettent en pratique les capacités acquises aux entraînements lors de plateaux le dimanche. La rencontre des enfants

des autres clubs est fructueuse et se finit dans la bonne humeur autour d'un goûter !!

Les 7 équipes seniors sont maintenant bien lancées dans leurs championnats respectifs. Après 4 journées, les fortunes sont diverses, et il est trop tôt pour se prononcer sur leurs chances respectives de bien figurer. Quand aux 3 équipes loisirs, elles permettent à 45 adultes de pratiquer une activité sportive une soirée par semaine.

La barre des 570 adhérents OTB (525 licenciés FFBB + 45 loisirs) est en vue pour cette saison, soit une augmentation de 24 licenciés par rapport à la saison dernière. Le nombre de licenciés n'est pas un objectif de l'OTB, mais plutôt un moyen. Ce nombre permet de disposer d'au moins 2 équipes jeunes par catégorie et donc de proposer à chaque jeune un niveau de jeu en adéquation avec ses capacités du moment. Proposer 2 créneaux d'entraînement à tous les jeunes joueurs à partir de U11, est aussi un moyen d'amener chacun à progresser plus vite.



## La Boule Saint-Gilloise championne de 2<sup>ème</sup> division

La saison 2015 vient de se terminer en beauté. La Boule Saint-Gilloise vient d'être sacrée championne de zone de 2ème division et accède en 1ère division la saison prochaine. Cette brillante performance est venue confirmer et concrétiser les excellents résultats déjà obtenus en cours d'année dans les concours départementaux, les championnats de la Haute-Garonne et les qualifications championnats de Ligue.

Tous les licenciés (masculins et féminines) sont à féliciter pour leur implication à porter les couleurs de La Salvetat dans de nombreux concours. En effet en 2015, la Boule Saint-Gilloise était présente dans 95 concours ayant ainsi présenté 230 équipes.

Notre club est connu et reconnu. En 2 ans, notre site internet a attiré pas moins de 300450 visiteurs, soit l'équivalent de 350 visites par jour. La Boule Saint-Gilloise sera renforcée l'année prochaine par l'arrivée de nouveaux joueurs en espérant atteindre notre objectif : le maintien en 1<sup>ère</sup> division.



La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

### ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015

Au moment d'écrire et de rendre cet article (fin novembre, à paraître en janvier ou février) notre pays a été sauvagement attaqué, meurtri et ce, au nom d'une certaine idéologie. Dans ces moments terribles le peuple français a une nouvelle fois montré sa solidarité. Cependant ce rassemblement momentané a rapidement volé en éclats au nom justement de ces idées dont certains pensent que seules les leurs sont les meilleures. Dans cette période dramatique, lourde, pénible et angoissante pour tous, ayons d'abord une pensée pour ces victimes innocentes et leurs familles, prenons le temps du recul, du rassemblement, de la réflexion et restons unis, loin des polémiques habituelles : ce devrait être un tournant pour notre société individualiste.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2015 a eu lieu la traditionnelle cérémonie devant le monument aux morts. Elle a duré 7 minutes ce qui est peu par rapport à la cérémonie à la gloire de la résistance. Elle s'est résumée à l'énumération des noms inscrits sur le monument aux morts, à la lecture du texte officiel, et notre hymne national. 2015 marque le centenaire des sanglantes batailles qui ont emporté des millions de jeunes européens. 7 minutes c'est peu pour rendre un hommage à ceux qui ont défendu un idéal de démocratie et de république.

### IMPÔTS

Cet automne, les feuilles d'impôts sont arrivées dans les boîtes aux lettres des commerçants pour, entre autres, taxer la surface des enseignes publicitaires, et ce sans information de la part de la mairie. Or il s'avère que cet été nous avons constaté qu'un certain nombre de panneaux publicitaires situés dans le parc du château de La Salvetat sur l'avenue des Capitouls avaient disparus ; s'agirait-il une simple coïncidence ? Nous regrettons que l'information n'ait pas été transmise à tous les intéressés car cela aurait certainement évité de mettre certains acteurs de la vie économique en difficulté financière. Le maire aurait pu proposer de supprimer cette taxe, pourquoi ne pas l'avoir fait ?

### LE CHÂTEAU

Par un article de « La Dépêche », nous avons appris que le propriétaire du château envisageait de demander aux services des Monuments Historiques de déclasser le château, classement qu'il avait lui-même demandé. Nous savons que nombre d'investisseurs sont intéressés par une urbanisation de ce parc mais que son classement est un frein. Nous serons donc vigilants sur le devenir de cet édifice et de son parc chers aux salvetain-e-s.

### STATION D'ÉPURATION

Nous avons été heureux d'apprendre que le permis a été déposé. Il était déjà prêt fin 2013 et attendait la fin de l'enquête publique. L'obtention du permis et les recours (6 mois de délais minimum) ne veulent pas dire début de construction car la viabilité et l'intérêt du projet dépendent du réseau de transfert depuis Fonsorbes qui passe au milieu de nombreuses propriétés privées au lieu du domaine public comme dans le projet initial, terrains dont l'acquisition demandera du temps. De par la volonté de « BVS pour une Salvetat Citoyenne » 2 années ont été perdues sur la réalisation de cette station. En attendant l'Aussonnelle continue à être polluée !! Nous restons vigilants à la poursuite de cet aménagement.

### DERNIÈRE MINUTE

La majorité « BVS pour une Salvetat citoyenne » se félicite de la création d'un Relais Assistantes Maternelles à la place d'une crèche ; nous constatons que l'association culturelle « Bien Vivre à La Salvetat » se fait le porte-parole de la majorité actuelle et nous nous étonnons qu'une association culturelle s'octroie, à travers leur publication, un droit de réponse sur un sujet qui ne leur était pas adressé. En attendant, il manque toujours des places d'accueil pour les nourrissons salvetains.

Pour cette nouvelle année 2016, nous faisons comme vœux que les attentats et la volonté de terroriser la démocratie soit rangés dans les livres d'histoires et que notre liberté de penser ne soit plus défiée. Nous souhaitons à tous les salvetain-e-s une bonne année 2016.

Les élus de « La Salvetat Ensemble »

## Groupe d'opposition CAP @VENIR

### RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

J'encourage toutes les Salvetaines et tous les Salvetains à aller voter afin de participer à la réalisation de notre nouvelle région. Je recommande le plus grand sérieux concernant le choix de votre suffrage. Les candidats extrémistes aux accents populistes doivent être proscrits et rejetés. Certes ces personnes revendiquent d'être propres puisqu'ils sont vierges de tout mandat, mais cet aveu d'inexpérience, entre autres, doit nous alerter plutôt que nous séduire. Interrogez-vous : pour quelles raisons nos aînés ne leur ont jamais accordé leur confiance ? ! Notre commune a voté FN aux élections départementales du 29/03/15 à plus de 33%. Ceci montre à quel point notre collectivité locale est malade et la municipalité, en particulier l'équipe majoritaire, doit assumer sa responsabilité dans ce chaos. Leur manque d'implication républicaine et leur désinvolture politique qui sont notamment traduits par leur acceptation tacite que des tracts anonymes calomniant les élus républicains soient distribués montre leur vrai visage, le dogmatisme : ils n'acceptent pas la critique, ne se remettent pas en question. Et ce dogmatisme qui se propage provoque un clivage qui met à mal notre démocratie. Pour ces prochaines élections, votez et votez propre. Personnellement, je voterai pour la liste de DOMINIQUE REYNIE. <http://www.reynie2015.fr/accueil>

### NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Je suis heureux pour notre commune du redémarrage du projet et j'encourage l'équipe majoritaire dans cette action. Je pose néanmoins une réserve concernant ce nouveau réseau de transfert empruntant les berges de l'Aussonnelle. Cette solution sera plus coûteuse. Notre rivière et ses abords vont être dévastés par ces lourds travaux. Pire, une voirie obligatoire afin de supporter les camions d'entretien des eaux usées devra longer l'Aussonnelle. Ces équipements détruiront définitivement nos derniers espaces sauvages. En conseil municipal, j'ai demandé de dissocier le chantier de la nouvelle station de celui de l'étude de ce réseau. Je préconise de travailler ces deux réalisations en parallèle pour ne plus perdre de temps sur la station tout en étudiant encore le cheminement de son réseau en toute sécurité. Ma demande a été rejetée par notre maire sans aucune étude, il faut dire que ce sujet est tabou pour BVS : tout ce gâchis est simplement pour faire plaisir à un élu majoritaire désireux de ne pas voir les travaux devant sa porte.

### EMPLOIS PRÉCAIRES À LA MAIRIE

Un poste d'employé municipal a été remplacé par deux emplois précaires. Et Monsieur le Maire n'a pas répondu à mes demandes de précision sur ce point présenté au conseil municipal du 29/09/15. Mettre de la précarité au cœur de notre village, n'est-ce pas une pratique de patron voyou ?

Ce 13 novembre 2015, la France a subi une épreuve abominable, avec des retentissements dans tout notre pays et jusqu'aux confins de tous les continents. Face à ces brutalités, mes premières pensées vont aux victimes et à leurs familles. Nous ne devons pas oublier les forces de l'ordre, les pompiers ainsi que l'ensemble du personnel médical. Notre pays a été dévasté par des barbares fanatisés, mais notre France se reconstruit plus vite et encore plus forte. Nos fondations sont solides et saines, notre volonté sans faille, d'ici peu, nous éradiquerons définitivement ces terroristes incultes. Hier, nous étions tous Charlie, en réaction de ce nouveau drame, tous les Français sont devenus Patriotes. Je suis Patriote !

[jlc.politique@gmail.com](mailto:jlc.politique@gmail.com) / tel : 06.64.63.56.04

# Agenda

## Janvier

**Samedi 9**

**Repas des Aînés**

Espace Boris Vian  
Organisé par le CCAS

**Vendredi 15**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
Organisée par  
l'Association Rock'n Roll  
Studio

**Samedi 16**

**Loto**

Espace Boris Vian  
Organisé par le RCSP

**Dimanche 17**

**Portes ouvertes**

Espace Boris Vian  
Organisées par  
l'association AJT

**Vendredi 22**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
Organisée par la MJC

**Samedi 23**

**Représentation de  
Théâtre**

Espace Boris Vian  
Organisée par la  
Compagnie de l'Olive

**Dimanche 24**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
Organisé par le Club de  
l'Amitié

## Février

**Samedi 6**

**Repas Spectacle**

Espace Boris Vian

**Vendredi 12**

**Soirée dansante**

A partir de 21h30  
Espace Boris Vian  
Organisée par le  
CCAS et La Salvetat  
Rock'n'Roll

**Samedi 13**

**Braderie à la  
puériculture**

Espace Boris Vian  
De 13h30 à 17h30  
Organisée par le CCAS,  
le Centre de loisirs,  
le CLAS, le RAM et le  
Centre Social

**Dimanche 14**

**Cyclo Inter Clubs -  
balade d'hiver**

Départ de l'Espace Boris  
Vian  
Organisé par le Cyclo  
Salvetain

**Samedi 20**

**Loto**

Espace Boris Vian  
Organisé par les  
Eclaireurs et Eclaireuses  
de France

**Dimanche 21**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
Organisé par le Club de  
l'Amitié

## Mars

**Vendredi 4**

**Soirée Country**

Espace Boris Vian -  
A partir de  
21h  
Organisée  
par la MJC

**Samedi 5 &  
Dimanche 6**

**Tournoi Warmachine**

Espace Boris Vian  
Organisé par Ork N Roll

**Du Samedi 12 au  
Mercredi 16**

**Exposition de peinture**

Espace Boris Vian  
Organisée par Traits et  
Couleurs

**Vendredi 18**

**Soirée Rock**

Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
Organisée par  
l'Association Rock'n Roll  
Studio

**Samedi 19**

**Exposition**

Espace Boris Vian  
Organisée par  
Les Petites Mains  
Salvetaines

**Dimanche 20**

**Thé Dansant**

Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
Organisé par le Club de  
l'Amitié

**Dimanche 27**

**Cueillette des Œufs de  
Paques**

Espace Boris Vian

Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne : [www.lasalvetat31.com/agenda.htm](http://www.lasalvetat31.com/agenda.htm). Ce dernier est mis à jour régulièrement.